

 Direction des Lycées- SIEL	<b>HUILES ALIMENTAIRES USAGEES</b>	DECHETS PRODUITS PAR LES LYCEES
		<b>06-03- 2014</b>

## Un déchet valorisable.

Problématique pour les filières d'assainissement, les huiles alimentaires usagées ont trouvé de nouveau débouché renforçant les actions en faveur du développement durable.

Le développement des filières de recyclage des huiles alimentaires usagées (la lipochimie par transformation en acides gras et glycérine, la biocombustion et les biocarburants) a permis la mise en place d'un dispositif spécifique et gratuit de valorisation de ces déchets des lycées.

Pour cela, la Région a passé des conventions non exclusives avec 3 entreprises :

- ↳ Triadis à Beaufort (39),
- ↳ Ecovalim à Saint-Genis-Laval (69)
- ↳ Trialp à Chambéry (73).

Celles-ci proposent aux établissements publics et privés la fourniture de contenants, la collecte et le traitement des huiles alimentaires usagées selon un circuit organisé et garant d'une maîtrise de son impact carbone, avec toutes les garanties de traçabilité.

Cette convention avec la Région est une sorte de ticket d'accès organisé permettant à ces entreprises d'entrer en contact avec les lycées demandeurs et d'établir avec eux des conventions à portée contractuelle.

La Région lance une information annuelle à l'ensemble des lycées publics et privés en fin d'année civile.

Si vous avez des questions, vous pouvez les poser à l'adresse suivante : [dly\\_dechets@rhonealpes.fr](mailto:dly_dechets@rhonealpes.fr).